



14ème législature

Question N° : 28387	De M. Paul Salen (Union pour un Mouvement Populaire - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Égalité des territoires et logement		Ministère attributaire > Logement, égalité des territoires et ruralité
Rubrique > logement	Tête d'analyse > politique du logement	Analyse > loyers. perspectives.
Question publiée au JO le : 04/06/2013 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de renouvellement : 18/11/2014 Question retirée le : 02/02/2016 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les évolutions inquiétantes du marché locatif privé. À ce jour, les loyers viennent d'augmenter de 0,5 % en rythme annuel alors qu'ils progressaient, à la même époque en 2012, de 1 %. Cette hausse s'opère à un taux inférieur à l'inflation ce qui pèse sur l'attractivité économique du marché locatif privé. Dans 30 % des villes de plus de 146 000 habitants les loyers baissent, depuis le début de l'année, et dans 45 % de ces mêmes villes ils progressent à un rythme inférieur de l'inflation. Cette modération est trompeuse. En effet, si les locataires peuvent espérer obtenir de meilleures conditions, il est évident que les propriétaires préféreront retirer leurs biens du marché afin de tenir compte de la faiblesse de la rentabilité. Cela ne fera qu'accroître les tensions sur le marché locatif. Aussi, il lui demande s'il partage ses analyses et ce que le Gouvernement compte faire pour éviter les effets négatifs d'un rythme de progression des loyers inférieur à celui de l'inflation.